

**COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF DE MOSELLE**

Association

**Siège social : Maison départementale des sports**

**2 rue de la Plénière**

**57420 Verny**

---

**RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES**

**SUR LES COMPTES ANNUELS**

*Exercice clos au 31/12/2023*

Aux membres de l'association

**Opinion**

En exécution de la mission qui nous a été confiée par l'assemblée générale du 16 juin 2020, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle relatifs à l'exercice clos le 31/12/2023, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle à la fin de cet exercice.

**Fondement de l'opinion**

***Référentiel d'audit***

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels » du présent rapport.

***Indépendance***

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1<sup>er</sup> janvier 2023 à la date d'émission de notre rapport, et notamment

nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

### **Justification des appréciations**

En application des dispositions des articles L.823-9 et R.823-7 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous portons à votre connaissance les appréciations suivantes qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

### **Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels**

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Bureau.

### **Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels**

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.823-10-1 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre Association.

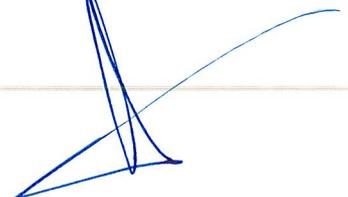
Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association Comité Départemental Olympique et Sportif de Moselle à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes annuels au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;
- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes annuels et évalue si les comptes annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

Fait à Metz, le 12 Mars 2024

Le Commissaire aux comptes

Frédéric HUME





Société d'Expertise Comptable  
inscrite au tableau de L'ordre de la Région Lorraine

**COMPTES ANNUELS**

**2023**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

**Association COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORT**

2 RUE DE LA PLÉNIÈRE  
maison departementale des sports

57420 VERNY

APE : 9312Z

SIRET : 44321535500035

## ***ADIS EXPERTISE ET CONSEILS***

Société d'Expertise Comptable inscrite au tableau de l'Ordre de Lorraine

SARL au capital de 30.000 €

Siège social : 42 Avenue Longchamp

Commissaire  
Frédéric Humé  
aux Comptes



Société d'Expertise Comptable  
inscrite au tableau de L'ordre de la Région Lorraine

**COMPTES ANNUELS**

**2023**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

# Comptes Annuels

Commissaire  
Frédéric Humé  
aux Comptes

# Attestation de présentation des comptes

Etat exprimé en euros

En notre qualité d'expert-comptable et conformément aux termes de notre lettre de mission, nous avons effectué une mission de présentation des comptes annuels de l'entreprise **Association COMITE DEPARTEMENTAL OLYMPIQUE ET SPORTIF MOSELLE** relatifs à l'exercice du **01/01/2023** au **31/12/2023**, qui se caractérisent par les données suivantes :

<b>Total du bilan :</b>	<b>297 149</b> euros
<b>Chiffre d'affaires :</b>	<b>44 692</b> euros
<b>Résultat net comptable :</b>	<b>16 881</b> euros

Nos diligences ont été réalisées conformément à la norme professionnelle de l'Ordre des experts-comptables applicable à la mission de présentation des comptes qui ne constitue ni un audit ni un examen limité.

Sur la base de nos travaux, nous n'avons pas relevé d'éléments remettant en cause la cohérence et la vraisemblance des comptes annuels pris dans leur ensemble tels qu'ils sont joints à la présente attestation.

Fait à SAINT-AVOLD  
Le 07/03/2024

Signature

Commissaire  
Frédéric Humé  
Aux Comptes

# Bilan Actif

Etat exprimé en euros		31/12/2023			31/12/2022
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
<b>ACTIF IMMOBILISE</b>	<b>IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires				
	Autres immobilisations incorporelles (1)	6 840	6 840		2 280
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>				
	Terrains				
Constructions					
Installations techniques, mat. et outillage indus.					
Autres immobilisations corporelles	9 275	7 617	1 658	1 858	
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
<b>BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES</b>					
<b>IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)</b>					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières					
<b>TOTAL (I)</b>	<b>16 115</b>	<b>14 457</b>	<b>1 658</b>	<b>4 138</b>	
<b>ACTIF CIRCULANT</b>	<b>STOCKS ET EN-COURS</b>				
	Matières premières, approvisionnements				
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	<b>Avances et Acomptes versés sur commandes</b>				
	<b>CREANCES (3)</b>				
	Créances clients, usagers et comptes rattachés	3 693		3 693	8 384
	Créances reçues par legs ou donations				
Autres créances	53 723		53 723	18 303	
<b>VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT</b>					
<b>DISPONIBILITES</b>	234 428		234 428	243 041	
<b>COMPTES DE REGULARISATION</b>	Charges constatées d'avance	3 646		3 646	1 466
	<b>TOTAL (II)</b>	<b>295 490</b>		<b>295 490</b>	<b>271 194</b>
	Frais d'émission d'emprunt à étaler ( III )				
Primes de remboursement des obligations ( IV )					
Ecart de conversion actif ( V )					
<b>TOTAL ACTIF (I à V)</b>	<b>311 606</b>	<b>14 457</b>	<b>297 149</b>	<b>275 332</b>	

(1) dont droit au bail

(2) dont à moins d'un an

(3) dont à plus d'un an

Commissaire  
Frédéric Humé  
aux Comptes

# Bilan Passif

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	31/12/2022
<b>FONDS PROPRES</b>	<b>Fonds propres sans droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires	196 689	188 980
	Fonds propres complémentaires		
	<b>Fonds propres avec droit de reprise</b>		
	Fonds propres statutaires		
	Fonds propres complémentaires		
	Ecart de réévaluation		
	Réserves		
	Réserves statutaires ou contractuelles		
	Réserves pour projet de l'entité	32 728	32 728
Autres			
Report à nouveau			
<b>Excédent ou déficit de l'exercice</b>	16 881	7 709	
	<b>Total des fonds propres (situation nette)</b>	<b>246 298</b>	<b>229 416</b>
	Fonds propres consommables		
	Subventions d'investissement		
	Provisions réglementées		
	<b>Total des fonds propres</b>	<b>246 298</b>	<b>229 416</b>
Autres fonds propres	Produits des émissions de titres participatifs		
	Avances conditionnées		
	<b>Total des autres fonds propres</b>		
Fonds reportés et dédiés	Fonds reportés liés aux legs ou donations		
	Fonds dédiés sur subventions d'exploitation		
	Fonds dédiés sur contributions financières d'autres organismes	4 000	
	Fonds dédiés sur ressources liées à la générosité du public		
	<b>Total des fonds reportés et dédiés</b>	<b>4 000</b>	
Provisions	Provisions pour risques		
	Provisions pour charges	7 281	7 072
	<b>Total des provisions</b>	<b>7 281</b>	<b>7 072</b>
<b>DETTES (1)</b>	<b>DETTES FINANCIERES</b>		
	Emprunts obligataires convertibles		
	Autres emprunts obligataires		
	Emprunts dettes auprès des établissements de crédit (2)		
	Emprunts et dettes financières divers		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours		
	<b>DETTES D'EXPLOITATION</b>		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	14 650	12 778
	Dettes des legs ou donations		
	Dettes fiscales et sociales	23 267	13 434
<b>DETTES DIVERSES</b>			
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés			
Autres dettes	1 653	7 632	
Produits constatés d'avance		5 000	
	<b>Total des dettes</b>	<b>39 570</b>	<b>38 843</b>
	Ecart de conversion passif		
	<b>TOTAL PASSIF</b>	<b>297 149</b>	<b>275 332</b>
	Résultat de l'exercice exprimé en centimes	16 881,29	7 709,03
	(1) Dont à moins d'un an	39 570	38 843
	(2) Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP		

Commissaire  
Frédéric Humé  
aux Comptes

# Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations	3 630	2 485
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service	44 692	35 773
	dont parrainages	3 610	2 410
	Produits de tiers financeurs		
	Concours publics et subventions d'exploitation	286 623	268 575
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels	4 411	
	Mécénats	2 576	
	Legs, donations et assurances-vie		
	Contributions financières		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	7 072	500	
Utilisations des fonds dédiés			
Autres produits	1	31	
	<b>Total des produits d'exploitation</b>	<b>349 005</b>	<b>307 365</b>
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements		
	Variation de stock		
	Autres achats et charges externes	138 201	129 930
	Aides financières		
	Impôts, taxes et versements assimilés	2 247	2 584
	Salaires et traitements	151 167	124 920
	Charges sociales	36 378	32 450
	Dotation aux amortissements et dépréciations	3 486	3 665
	Dotation aux provisions	7 281	7 072
Reports en fonds dédiés	4 000		
Autres charges	527	239	
	<b>Total des charges d'exploitation</b>	<b>343 288</b>	<b>300 860</b>
	<b>RESULTAT D'EXPLOITATION</b>	<b>5 717</b>	<b>6 505</b>

Commissaire  
Frédéric Humé  
aux Comptes

# Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2023

31/12/2022

RESULTAT D'EXPLOITATION		5 717	6 505
PRODUITS FINANCIERS	De participation D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé Autres intérêts et produits assimilés Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges Différences positives de change Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement	2 474	1 204
	<b>Total des produits financiers</b>	<b>2 474</b>	<b>1 204</b>
CHARGES FINANCIERS	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions Intérêts et charges assimilées Différences négatives de change Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
	<b>Total des charges financières</b>		
<b>RESULTAT FINANCIER</b>		<b>2 474</b>	<b>1 204</b>
<b>RESULTAT COURANT avant impôts</b>		<b>8 191</b>	<b>7 709</b>
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges	9 630	
	<b>Total des produits exceptionnels</b>	<b>9 630</b>	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion Sur opérations en capital Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions	346	
	<b>Total des charges exceptionnelles</b>	<b>346</b>	
<b>RESULTAT EXCEPTIONNEL</b>		<b>9 284</b>	
Participation des salariés aux résultats Impôts sur les bénéfices		594	
<b>TOTAL DES PRODUITS</b>		<b>361 109</b>	<b>308 569</b>
<b>TOTAL DES CHARGES</b>		<b>344 228</b>	<b>300 860</b>
<b>EXCEDENT ou DEFICIT</b>		<b>16 881</b>	<b>7 709</b>
<b>CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Dons en nature		14 012	30 840
Prestations en nature		11 968	3 755
Bénévolat			30 840
<b>TOTAL</b>		<b>25 980</b>	<b>65 435</b>
<b>CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE</b>			
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		11 968	3 755
Prestations			
Personnel bénévole		14 012	30 840
<b>TOTAL</b>		<b>25 980</b>	<b>34 595</b>

Commissaire  
Frédéric Humé  
aux Comptes



Société d'Expertise Comptable  
inscrite au tableau de L'ordre de la Région Lorraine

**COMPTES ANNUELS**

**2023**

Période du 01/01/2023 au 31/12/2023

## Annexes

Commissaire  
Frédéric Humé  
aux Comptes

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Les comptes annuels de l'exercice ont été élaborés et présentés conformément aux dispositions réglementaires en vigueur (règlement ANC n° 2014-03 du 5 juin 2014 modifié relatif au plan comptable général et n° 2018-06 du 5 décembre 2018 relatif aux comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif) et dans le respect du principe de prudence.

Le bilan de l'exercice présente un total de **297 149** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **361 109** euros et un total **charges** de **344 228** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **16 881** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2023** et finit le **31/12/2023**.  
Il a une durée de **12** mois.

## Objet social de l'association

En tant qu'organe déconcentré, le CDOS a pour objet de représenter le CNOSF dans son ressort territorial.

A ce titre, il veille à :

1. propager les principes fondamentaux de l'Olympisme définis par Pierre de Coubertin et énoncés dans la Charte Olympique, notamment en agissant contre toute forme de discrimination et de violence dans le sport et contre l'usage de substances ou de procédés interdits par le CIO, les fédérations internationales (« FI ») et autres autorités nationales ou internationales, en contribuant à la diffusion de l'Olympisme dans les programmes de formation et d'enseignement ;

2. participer aux actions en faveur d'une plus grande mixité sociale, de la promotion des femmes dans le sport, ainsi que prendre en compte de manière responsable les problèmes d'environnement et de développement durable ;

3. développer, promouvoir et protéger le Mouvement Olympique de son ressort territorial, conformément à la Charte Olympique et d'assurer le respect des dispositions de celle-ci par ses membres et par tous ceux, personnes morales ou physiques, qui, plus généralement, relèvent de son autorité à quelque titre que ce soit ;

4. alerter le CNOSF sur toute utilisation des propriétés Olympiques au sens des dispositions de la Charte Olympique notamment du symbole Olympique, des termes « Olympique », « Olympiade », « Jeux Olympiques », de son acronyme « JO », et de leurs traductions ;

5. oeuvrer, conformément aux principes définis par la Charte Olympique, pour maintenir à l'échelle de son territoire, des relations d'harmonie et de coopération avec les services déconcentrés de l'État, les collectivités publiques et toute organisation pouvant contribuer au développement du sport mais aussi à la préservation des principes fondamentaux et des valeurs de l'Olympisme.

Commissaire  
Frédéric Humé  
aux Comptes

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Principes et méthodes comptables

Les conventions générales comptables ont été appliquées conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation.
- permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre.
- indépendance des exercices.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation et dans les méthodes de présentation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

## Immobilisations

Les immobilisations corporelles et incorporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition pour les actifs acquis à titre onéreux, à leur coût de production pour les actifs produits par l'entreprise, à leur valeur vénale pour les actifs acquis à titre gratuit et par voie d'échange.

Le coût d'une immobilisation est constitué de son prix d'achat, y compris les droits de douane et taxes non récupérables, après déduction des remises, rabais commerciaux et escomptes de règlement de tous les coûts directement attribuables engagés pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner selon l'utilisation prévue. Les droits de mutation, honoraires ou commissions et frais d'actes liés à l'acquisition, ne sont pas rattachés à ce coût d'acquisition. Tous les coûts qui ne font pas partie du prix d'acquisition de l'immobilisation et qui ne peuvent pas être rattachés directement aux coûts rendus nécessaires pour mettre l'actif en place et en état de fonctionner conformément à l'utilisation prévue, sont comptabilisés en charges.

## Amortissements

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire en fonction de la durée de vie prévue.

- \* Logiciels : 3 à 5 ans
- \* Construction: 5 à 20 ans
- \* Agencements des constructions : 5 à 20 ans
- \* Installations techniques : 5 à 20 ans
- \* Matériel et outillage industriels : 3 à 10 ans
- \* Installations générales, agencements et aménagements divers : 3 à 20 ans
- \* Matériel de transport : 6 à 10 ans
- \* Matériel de bureau et informatique : 3 à 10 ans

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

La durée d'amortissement retenue par simplification est la durée d'usage pour les biens non décomposables à l'origine.

L'association a apprécié à la date de clôture, en considérant les informations internes et externes à sa disposition, l'existence d'indices montrant si les actifs ont pu perdre notablement de la valeur.

## Stocks et en cours

Les matières et marchandises ont été évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires).

Les produits en cours de production ont été évalués à leur coût de production.

Une provision pour dépréciation des stocks égale à la différence entre la valeur brute et le cours du jour ou la valeur de réalisation déduction faite des frais proportionnels de vente, est effectuée lorsque cette valeur brute est supérieure.

## Provision

Toute obligation actuelle résultant d'un événement passé de l'Association à l'égard d'un tiers, susceptible d'être estimée avec une fiabilité suffisante et couvrant des risques identifiés, fait l'objet d'une comptabilisation au titre de provision.

## Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

## Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

## Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

# Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

## Produits et charges exceptionnels

Les produits et charges exceptionnels tiennent compte des éléments qui ne sont pas liés à l'activité normale de l'association.

## Evènement significatif de l'exercice

Deux subventions ont été perçues au cours de l'année 2023 pour effectuer un projet, à savoir "Bougez en entreprise". Cependant, seulement une partie du projet a été entrepris sur l'exercice, donc il a été constaté des fonds dédiés pour un montant de 4.000€.

## Engagement de retraite

La convention collective de l'association prévoit des indemnités de fin de carrière. Il n'a pas été signé un accord particulier.

Les engagements correspondants ont été comptabilisés sous la forme d'une provision.

L'indemnité de départ à la retraite est déterminée en appliquant une méthode tenant compte des salaires projetés de fin de carrière, du taux de rotation du personnel, de l'espérance de vie et d'hypothèses d'actualisation des versements prévisibles.

Les hypothèses actuarielle retenues sont les suivantes:

- Taux d'actualisation: 3.17%
- Taux de croissance des salaires: 1%
- Age de départ à la retraite: 67 ans
- Taux de rotation du personnel: faible
- Table de taux de mortalité: INSEE 2019-2021

# Immobilisations

Etat exprimé en euros

Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2023
	Augmentations		Diminutions		
	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	

INCORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2023
			Réévaluations	Acquisitions	
	Frais d'établissement et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Autres	6 840			6 840
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>6 840</b>			<b>6 840</b>

CORPORELLES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2023
			Réévaluations	Acquisitions	
	Terrains				
	Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencet aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, informatique et mobilier	8 268		1 007	9 275
	Emballages récupérables et divers				
	Immobilisations corporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>8 268</b>		<b>1 007</b>	<b>9 275</b>

BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A EIRE CEDES						

FINANCIERES		Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Valeurs brutes au 31/12/2023
			Réévaluations	Acquisitions	
	Participations évaluées en équivalence				
	Autres participations				
	Autres titres immobilisés				
	Prêts et autres immobilisations financières				
	<b>TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES</b>				

TOTAL	Valeurs brutes début d'exercice	Réévaluations	Acquisitions	Virent p.à p.	Cessions	Valeurs brutes au 31/12/2023
	15 108		1 007			16 115

## Amortissements

Etat exprimé en euros

	Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2023
		Dotations	Diminutions	
<b>INCORPORELLES</b>				
Frais d'établissement et de développement				
Donations temporaires d'usufruit				
Autres	4 560	2 280		6 840
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES</b>	<b>4 560</b>	<b>2 280</b>		<b>6 840</b>
<b>CORPORELLES</b>				
Terrains				
Constructions sur sol propre				
sur sol d'autrui				
instal. agencement aménagement				
Instal technique, matériel outillage industriels				
Autres instal., agencement, aménagement divers				
Matériel de transport				
Matériel de bureau, mobilier	6 411	1 206		7 617
Emballages récupérables et divers				
<b>TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES</b>	<b>6 411</b>	<b>1 206</b>		<b>7 617</b>
<b>TOTAL</b>	<b>10 971</b>	<b>3 486</b>		<b>14 457</b>

# Provisions

Etat exprimé en euros

		Début exercice	Augmentations	Diminutions	31/12/2023
<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>	Reconstruction gisements miniers et pétroliers				
	Provisions pour investissement				
	Provisions pour hausse des prix				
	Provisions pour amortissements dérogatoires				
	Provisions fiscales pour prêts d'installation				
	Provisions autres				
	<b>PROVISIONS REGLEMEENTEES</b>				
<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	Pour litiges				
	Pour garanties données aux clients				
	Pour pertes sur marchés à terme				
	Pour amendes et pénalités				
	Pour pertes de change				
	Pour pensions et obligations similaires	7 072	7 281	7 072	7 281
	Pour impôts				
	Pour renouvellement des immobilisations				
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions				
	Pour chges sociales et fiscales sur congés à payer				
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR RISQUES ET CHARGES</b>	<b>7 072</b>	<b>7 281</b>	<b>7 072</b>	<b>7 281</b>
<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>	Sur immobilisations				
	{ incorporelles				
	{ corporelles				
	{ legs ou donations				
	{ des titres mis en équivalence				
	{ titres de participation				
{ autres immo. financières					
Sur stocks et en-cours					
Sur comptes clients, usagers					
Sur créances reçues par legs ou donations					
Autres					
	<b>PROVISIONS POUR DEPRECIATION</b>				
<b>TOTAL GENERAL</b>		<b>7 072</b>	<b>7 281</b>	<b>7 072</b>	<b>7 281</b>
Dont dotations et reprises	{ - d'exploitation { - financières { - exceptionnelles		7 281	7 072	
Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculée selon les règles prévues à l'article 39-I.5e du C.G.I.					

# Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2023	1 an au plus	plus d'1 an
<b>CREANCES</b>	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières			
	Clients, usagers douteux ou litigieux			
	Autres créances clients, usagers	3 693	3 693	
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers			
	Confédération, fédération, union, entités affiliées			
	Créances reçues par legs ou donations			
Débiteurs divers	53 723	53 723		
Charges constatées d'avance	3 646	3 646		
<b>TOTAL DES CREANCES</b>		<b>61 063</b>	<b>61 063</b>	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

31/12/2023	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
------------	--------------	-----------	---------------

<b>DETTES</b>	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	14 650	14 650		
	Dettes des legs ou donations				
	Personnel et comptes rattachés	12 148	12 148		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	10 151	10 151		
	Impôts sur les bénéfices				
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	967	967		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Confédération, fédération, union, entités affiliées				
Autres dettes	1 653	1 653			
Dettes représentatives de titres empruntés					
Produits constatés d'avance					
<b>TOTAL DES DETTES</b>		<b>39 570</b>	<b>39 570</b>		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Commissaire  
Frédéric Humé  
aux Comptes

## Variation des Fonds Propres

Etat exprimé en euros	Fonds propres clôture 31/12/2022	Affectation du résultat N-1	Augmentation	Diminution ou consommation	Fonds propres clôture 31/12/2023
Fonds propres sans droit de reprise	188 980		7 709		196 689
Fonds propres avec droit de reprise					
Ecart de réévaluation					
Réserves statutaires ou contractuelles					
Réserves pour projet de l'entité	32 728				32 728
Autres réserves					
Report à nouveau		7 709	(7 709)		
Excédent ou déficit de l'exercice	7 709	(7 709)	16 881		16 881
<b>Situation nette</b>	<b>229 416</b>		<b>16 881</b>		<b>246 298</b>
Fonds propres consommables					
Subventions d'investissement					
Provisions réglementées					
<b>TOTAL</b>	<b>229 416</b>		<b>16 881</b>		<b>246 298</b>

## Variation des Fonds Dédiés

Etat exprimé en euros

	Fonds dédiés clôture 31/12/2022	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôture 31/12/2023	
			Montant global	dont rembour- sements		Montant global	dont fds dédiés à des projets sans dépense au cours des deux derniers exercices
Subventions d'exploitation						(4 000)	
Cf.état Subventions d'exploitation		12 000	8 000			4 000	4 000
Contributions financières d'autres org.						4 000	
Ressources liées à la générosité du public							
<b>TOTAL</b>		<b>12 000</b>	<b>8 000</b>			<b>4 000</b>	<b>4 000</b>

Commissaire  
Frédéric Humé  
aux Comptes

## Subventions d'exploitation

Subventions d'exploitation	Fds dédiés clôt. N-1	Reports	Utilisations		Transferts	Fonds dédiés clôt. N	
			Mt global	dt rbst		Mt global	dt pjts ss dep
SUB. MSC		2 000				2 000	2 000
SUB. FDVA		10 000	8 000			2 000	2 000
<b>Totalisation</b>		<b>12 000</b>	<b>8 000</b>			<b>4 000</b>	<b>4 000</b>

## Charges constatées d'avance

Etat exprimé en euros	Période	Montants	31/12/2023
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION		3 646	3 646
Charges constatées d'avance - FINANCIERES			
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES			
TOTAL			3 646

## Produits constatés d'avance

Etat exprimé en euros

	Période	Montants	31/12/2023
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION			
Produits constatés d'avance - FINANCIERS			
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS			
TOTAL			

Commissaire  
Frédéric Humé  
aux Comptes

## Concours publics et subventions

31/12/2023

Etat exprimé en euros

	Union européenne	Etat	Collectivités territoriales	CAF	Autres	Montant fin ex.
<b>Concours publics et subventions</b>						
Concours publics						
Subventions d'exploitation		191 123	95 500			286 623
Subventions d'investissement						
<b>TOTAL</b>		<b>191 123</b>	<b>95 500</b>			<b>286 623</b>

### Montant des honoraires du commissaire aux comptes:

Honoraires 2023 : 3.120 euros TTC

Commissaire  
Frédéric Humé  
aux Comptes

## Détail concours publics et subventions

Libellé	Concours publics	Subventions d'exploitation	Subventions d'investissement
ASP		20 373	
APPRENTISSAGE		8 000	
ANSEMPLOI		7 000	
SUB. ANS PST		36 500	
SUB. ETAT ISC		5 000	
SUB. ETAT MIL.DECA		7 600	
SUB. FDVA		10 000	
SUB. SVS		5 000	
SUB. DRJSCS SPORT INTEGRATION		3 300	
SUB. DRJSCS FEMMES HORS JEU		4 500	
SUB ETAT BEM		2 000	
SUB. ETAT MSC		7 000	
SUB. CNOSF		10 350	
SUB. REGION GRAND EST EMPLOI		8 000	
CONSEIL DEPARTEMENTAL		87 500	
SUB. ARSET CPAM		12 000	
SUB. RLAM		52 500	
<b>Totalisation</b>		<b>286 623</b>	

# Evaluation des contributions volontaires en nature

Répartition par nature de produits		31/12/2023	31/12/2022
Dons en nature			
Prestations en nature MISE A DISPOSITION		11 968	3 755
Bénévolat HEURES DE TRAVAIL		11 968	3 755
		14 012	30 840
		(14 012)	14 012
		14 012	30 840
	<b>Total</b>	<b>25 980</b>	<b>34 595</b>

Répartition par nature de charges		31/12/2023	31/12/2022
Secours en nature			
Mise à disposition gratuite de biens		11 968	3 755
Prestations		11 968	3 755
Personnel bénévole DON HEURES DE BENEVOLAT		14 012	30 840
		14 012	30 840
	<b>Total</b>	<b>25 980</b>	<b>34 595</b>

Frederic Hume

Commissaire  
aux Comptes